

# Le balisage

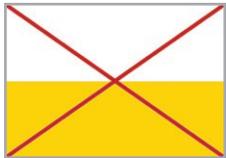
## mode d'emploi

Quelques règles de base pour bien comprendre le balisage :

Le balisage des itinéraires de randonnée de Roannais Agglomération est effectué avec des plaquettes (ou adhésifs) blanches et jaunes. Le logo n'est pas présent sur toutes les balises.



Des flèches vous indiquent la bonne direction dans certains carrefours. La croix rouge sur fond blanc et jaune signale que vous n'êtes plus dans la bonne direction.



A certains carrefours, un poteau indicateur vous aidera à vous diriger.

**5 10** Chaque circuit est numéroté pour faciliter le suivi de l'itinéraire.

**Les numéros ne sont présents que dans un sens : c'est le sens conseillé pour réaliser le circuit et le sens dans lequel est décrit le circuit dans le guide.**

Les numéros ne sont pas forcément présents sur toutes les balises mais reviennent régulièrement pour vous guider.

Vous pouvez parfois rencontrer d'autres balisages qui se superposent :

>> Le symbole de la coquille jaune sur fond bleu indique que vous êtes sur le chemin de St-Jacques de Compostelle entre Cluny et Le Puy récemment labellisé itinéraire de Grande Randonnée (GR ©).



>> Le « MM » bleu sur fond jaune indique que vous êtes sur des itinéraires tracés à l'échelle des Monts de la Madeleine (voir guide Chamina « Monts de la Madeleine »).

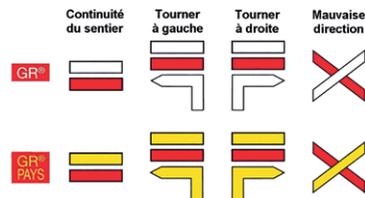
>> Le logo « Bords de Loire en Roannais » est présent sur les balises dans le secteur des bords de Loire.



>> Le logo « Via Sancti Martini » est présent sur le chemin de St-Martin.

>> Dans le secteur des gorges de la Loire, vous pouvez rencontrer le balisage du sentier de Grande Randonnée de Pays (GRP © - Voir guide FFRP n° 420 « Autour des gorges de la Loire »).

>> Le chemin de St-Jacques (GR 765) est aussi balisé avec la signalétique GR ©.



Malgré un suivi régulier, le balisage peut faire l'objet de vandalisme. Vous pouvez nous informer des éventuelles difficultés et dégradations constatées lors de votre balade en nous contactant :

**Roannais Agglomération**

63 rue Jean Jaurès - CS 70005  
42311 Roanne Cedex  
Tél. 04.77.44.29.50

Ou en remplissant le **formulaire en ligne** sur le site :

<http://www.aggloroanne.fr/>



Crédits photos :

© JB Belot, © Bisons des Monts de la Madeleine, Julien Bonnefoy © Roannais Agglomération, Frédéric Rizzi © Roannais Agglomération, © Pierre Bourgeois, Evelyne Devaux © OT Roannais Agglomération, © GSN Les Noës, © Viviane Lièvre, © Sophie Martineaud, © Roannais agglomération, © Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine. Merci pour leurs contributions.